

DEPARTEMENT
CHARENTE

MAIRIE
ST AMANT DE BOIXE
16330

Tel. 05 45 39 72 15
Fax 05 45 22 71 79

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- présents : 13
- votants : 13

OBJET :

APPROBATION DU PLAN
DE ZONAGE DE
L'ASSAINISSEMENT

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 28 JANVIER 2005

L'an Deux Mil Cinq, le 28 Janvier à 18 heures 30
le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la Mairie, sous la présidence de M. Claude SOURIS, Maire.

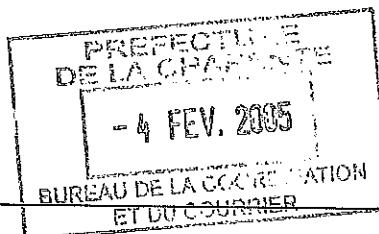
Date de convocation du Conseil Municipal : 19 Janvier 2005

Présents : MM. SOURIS / SUDRE / DUJON / DEVAIN / OLLIVIER / Mme CALVET / M. DUJARDIN / M. GUILLEMETEAU / Mmes BERNARDEAU / LAMARE / MM. BORDES / MIRGALET / M. TURLOT.

Absente : Mme BORZEIX-CONCAIX

Excusée : Mme LACOEUILLE.

Secrétaire de séance : Mme BERNARDEAU.



EXPOSE :

Vu la loi N° 92-3 du 3 Janvier 1992 sur l'eau

Vu le décret N° 94-469 du 3 Juin 1994 et notamment son article 3 relatif à la collecte et au traitement des eaux usées mentionnés aux articles L 2224-8 et L 2224-10 du Code Général des collectivités territoriales

Vu le code de l'urbanisme modifié par les textes susvisés et notamment ses articles L.123-3-1 et R 123-11

Vu la délibération du Conseil Municipal du 30 Juin 2004 proposant le plan de zonage de l'assainissement

Vu l'arrêté municipal du 26 Octobre 2004 soumettant le plan de zonage de l'assainissement à enquête publique du 15 Novembre 2004 au 17 Décembre 2004

Vu les conclusions du Commissaire Enquêteur

Considérant que le plan de zonage de l'assainissement tel qu'il est présenté au Conseil Municipal est prêt à être approuvé

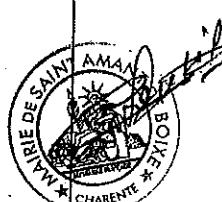
DECISION :

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal :

- approuve le plan de zonage tel qu'il est annexé à la présente
- donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour mener à bien cette opération et signer toutes pièces s'y rapportant, et notamment l'arrêté municipal rendant publique la délimitation du zonage d'assainissement sur le territoire de la Commune de Saint-Amant-de-Boixe.

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture
Le : 02 / 02 / 2005
Publié ou Notifié
Le : 31 / 01 / 2005



Fait et délibéré à St Amant de Boixe le 28 Janvier 2005
Copie certifiée conforme



Le Maire
C. SOURIS